



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 29 04, F +41 26 305 29 09

www.fr.ch/dsas

Aux médias accrédités auprès
de la Chancellerie d'Etat



AFIPA - VFA

Association Fribourgeoise
des Institutions pour Personnes Agées
Vereinigung freiburgischer Alterseinrichtungen



Société des
pharmaciens
fribourgeois

Fribourg, le 27 mars 2019

Communiqué de presse

Fin du modèle fribourgeois d'assistance pharmaceutique : les coûts prennent l'ascenseur et les résident-e-s passent à la caisse

Les craintes des partenaires fribourgeois impliqués dans le modèle d'assistance pharmaceutique en EMS se confirment : une évaluation de l'impact de la fin du modèle fribourgeois démontre une hausse massive des coûts, impliquant également une augmentation des charges pour les résident-e-s.

Pas de conséquences sur les résident-e-s et une augmentation des coûts d'au maximum 1.5 millions de francs : c'est ainsi que les assureurs qualifiaient en 2018 les conséquences de la fin du modèle pharmaceutique fribourgeois en vigueur depuis une quinzaine d'années.

Or, il n'en est rien. L'étude menée par le Professeur Olivier Bugnon et la Dre Anne Niquille des Universités de Lausanne et Genève sur un mandat de pharmaSuisse, réalisée sur 20 EMS (1'264 lits), démontre une hausse massive des coûts des médicaments depuis l'arrêt fin juin 2018 du modèle plébiscité par les représentants des EMS, la Société des pharmaciens fribourgeois ainsi que la DSAS.

Les résident-e-s perdant-e-s

Ainsi, l'étude montre une hausse de 59% entre le 1er et le 2ème semestre 2018, et même de 70% en comparaison avec 2017. Rapportée à l'ensemble des lits des 42 EMS du canton (2'655 lits), l'augmentation des coûts est de 3.4 millions de francs par année.

Comment est-ce possible ? D'une part, les assureurs ont renoncé aux conditions d'achats très favorables que les industries pharmaceutiques octroyaient aux EMS fribourgeois. D'autre part, la hausse massive est la conséquence directe de l'affaiblissement de la collaboration interprofessionnelle qui veillait à l'usage responsable des médicaments.

Les résident-e-s font doublement les frais de l'abandon du modèle fribourgeois, car certains produits sont désormais entièrement à leur charge s'ils ne sont pas au bénéfice d'une assurance complémentaire.

Les efforts de maîtrise des coûts anéantis

Les craintes des partenaires fribourgeois se confirment donc : la fin de la pratique fribourgeoise, qui se caractérisait par son efficacité, son adéquation et son économicité, a bien pour conséquence un gaspillage de l'argent des assuré-e-s, avec pour corollaire une augmentation des coûts de la santé. Son abandon anéantit les efforts consentis depuis plusieurs années en terme de maîtrise des coûts.

A noter encore que la hausse des coûts de la santé a une incidence sur les primes d'assurance maladie.

Le modèle d'assistance pharmaceutique fribourgeois

Depuis son introduction, il a permis de réduire les coûts de la santé et d'agir sur la qualité de la dispensation des médicaments. Cette collaboration entre pharmaciens, EMS, médecins et infirmiers permet l'achat de médicaments à un « prix d'usine » et se fonde sur une base forfaitaire qui évite en particulier les gaspillages médicamenteux.

Avec le système fribourgeois, le coût journalier moyen en médicaments d'un-e résident-e d'un EMS du canton s'élevait en 2016 à 4.80 Fr, alors que le coût comparatif en moyenne suisse est de 8.55 Fr, soit 78% de plus. Appliqué aux 2'600 résident-e-s fribourgeois-e-s, le coût réel annuel des médicaments correspond à 4'555'200 Fr.; ce coût serait de 8'113'950 en faisant le calcul sur la base de la moyenne suisse, soit 3'558'750 de plus par année.

Contact

—

Pr Olivier Bugnon, Pharmacie d'Unisanté (Centre universitaire de médecine générale et santé publique, Lausanne),

T +41 79 408 92 42 / olivier.bugnon@hospvd.ch

DSAS, Anne-Claude Demierre, Conseillère d'Etat, T +41 26 305 29 04 (10h30-11h00)

AFIPA-VFA Emmanuel Michielan, secrétaire général, 078-8431982 / emmanuel.michielan@afipa-vfa.ch

Société des pharmaciens Christian Repond, Président, T 076 342 08 56 (10h30 – 12h00)

Communication

—

DSAS, Claudia Lauper, Secrétaire générale, T +41 26 305 29 02, M +41 79 347 51 38